

NOM - Prénom du demandeur :

Les tireurs désignés ci-dessous ne peuvent intervenir en votre absence. Ils devront respecter les règles de police de la chasse, notamment être munis de leurs permis de chasser validés pour la saison cynégétique.

LISTE DES TIREURS - maximum 20 -			
	NOM	Prénom	N° de permis de chasser
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Adresse postale :

**DDT de la Charente
Service Eau - Environnement - Risques
Environnement et Milieux Naturels
7-9 rue de la Préfecture
CS 92302
16023 ANGOULÈME CEDEX**